



Ste-Clotilde, le 29 septembre 2009

Section académique de La Réunion

B.P. 30 072 – 97491 Ste-Clotilde Cedex 01

Tél. : 0262 97 27 91 – Fax : 0262 97 27 92

Mèl : s3reu@snes.edu

Site internet : www.reunion.snes.edu

Cher(e) collègue,

Le SNES Réunion vous invite à participer à un stage de formation syndicale intitulé « **CPE** » qu'il organise les **jeudi 12 et vendredi 13 novembre 2009 de 9 h à 17 h à l'auberge SAVRIAMA de St-André.**

Au cours de ce stage animé par **Rahiba DUBOIS** et **Olivier MORIN**, co-responsables du secteur CPE au S-3, seront développés les points suivants :

- Bilan de la rentrée ;
- Médiateurs de réussite scolaire ;
- Bilan des opérations de gestion (mouvement intra, hors classe...);
- Horaires des CPE (semaine S + 1, R – 1).

Pour pouvoir participer à ce stage, vous devez adresser la demande d'autorisation d'absence ci-jointe au recteur sous couvert de votre chef d'établissement un mois avant la date du stage, c'est-à-dire **au plus tard le 12 ou 13 octobre, autrement dit avant de partir en vacances !..**

Sachez que cette absence de droit ne peut vous être refusée et qu'il ne peut vous être demandé de la remplacer.

Bien cordialement et à bientôt.

Michel ZERWETZ
Secrétaire académique

Élizabeth BARRACO
Co-Sec. acad. adjte, responsable stages

À remplir et à retourner au SNES (stage « CPE »)
soit par courrier : BP 30072. 97491 Ste-Clotilde Cedex 01
soit par fax au 0262 97 27 92 ou par mèl à s3reu@snes.edu

Nom : Prénom : 12 novembre
Tél. : GSM : 13 novembre
Mèl : 13 novembre
cocher le stage désiré

Adresse :

Établissement :

Repas de midi jeudi 12 novembre : OUI – NON

Repas de midi vendredi 13 novembre : OUI – NON

Compléter très lisiblement les informations ci-dessus...

Signature

DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE
à remettre à votre chef d'établissement au plus tard le **12 ou 13 octobre 2009**
AVANT DE PARTIR EN VACANCES !!

NOM & Prénom :

Grade et fonction :

Établissement :

À

Monsieur le Recteur

s/c de M./Mme le (*Proviseur, Principal*)

du (*établissement*)

Monsieur le Recteur,

conformément aux dispositions ⁽¹⁾ :

- de la Loi n° 84/16 du 11/01/1984 (Art. 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires,
- de la Loi n° 82/997 du 23/11/1982 relative aux agents non titulaires de l'État, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire,

j'ai l'honneur de solliciter un congé pour la journées du jeudi 12 novembre / vendredi 13 novembre 2009 ⁽²⁾ afin de participer à un stage syndical « CPE ».

Ce stage se déroulera à l'auberge SAVRIAMA de St-André.

Il est organisé par le Secrétariat national du SNES sous l'égide de l'IRHSES organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 02/02/95 publié au J.O. du 10/02/1995).

Vous remerciant par avance de la suite favorable que vous voudrez bien réserver à ma demande, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mes sentiments respectueux.

À le 2009

signature

(1) - Rayer la mention ne correspondant pas à votre situation.

(2) - N'indiquer que la (ou les) date(s) du (ou des) jours où vous travaillez